

Infirmiers



La mission d'information sur la permanence des soins à l'Assemblée nationale a auditionné l'Ordre national des infirmiers début février. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment celui d'un statut d'infirmière praticienne en soins de premiers recours. Pour être en cohérence avec la réalité du terrain, l'Ordre infirmier propose la création d'un statut niveau Master permettant la prise en charge de soins non programmés, la coordination soignante et sociale, la consultation infirmière de première ligne et la consultation de suivi des pathologies chroniques, la prescription infirmière, la vaccination sans prescription, l'éducation thérapeutique du patient... Le rapport de la mission sera présenté à la ministre de la Santé l'été prochain. Affaire à suivre.